

COMB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Vous témoignez d'un intérêt particulier pour le monde qui vous entoure, la manière dont les informations, les médias, les technologies numériques et les relations sociales dans notre société évoluent ?

Le **bachelier en information et communication sur le campus Saint-Louis - Bruxelles** vous propose une formation universitaire de premier cycle qui vous prépare de façon optimale à la poursuite d'un master menant aux métiers de l'information et de la communication (journaliste, chargé-e de communication, chargé-e de projet multimédia, gestionnaire de réseaux socionumériques, etc.). Les cours ont lieu au centre Bruxelles, dans les locaux de Saint-Louis – Bruxelles (entre les stations de métro Rogier et Botanique, à proximité de la gare du nord).

Le bachelier couvre **cinq grands axes** :

1. **un apprentissage des théories scientifiques** de l'information et de la communication ;
2. **une connaissance du monde médiatique belge, européen et international** ;
3. **une formation étendue en sciences humaines et sociales abordable**, notamment, la science politique, la sociologie, l'anthropologie, l'économie, le droit – parmi d'autres disciplines ;
4. **de multiples occasions de mise en Œuvre des connaissances**, par exemple dans le cadre de séminaires de lecture, de travaux pratiques ou d'ateliers de réalisation de productions informationnelles ou communicationnelles.
5. **une formation en langues**. La maîtrise de plusieurs langues est une condition et un atout pour évoluer dans vos études et votre profession en information et communication. Même si vous ne suivez pas le programme bilingue ou trilingue en information et communication, les étudiant-es du programme unilingue reçoivent également un enseignement linguistique de qualité. Unités d'enseignement#de#langue (anglais et néerlandais) et#unité d'enseignement#en#langue étrangère font partie intégrante du programme.

Au travers de cet éventail de compétences, le bachelier en information et communication vous propose d'agrandir votre fenêtre sur le monde en aiguisant votre questionnement critique sur le quotidien et en vous apportant un bagage scientifique et culturel varié. Il vous donne l'occasion d'acquérir des compétences concrètes de recherche d'information, d'analyse de données, de communication écrite et orale, et d'expression dans d'autres langues que le français.

La formation vous invite à effectuer des travaux individuels et en groupe dès la première année. L'analyse d'objets et d'évènements de notre quotidien (les réseaux socionumériques, la désinformation, le rôle des journalistes dans notre société, la gestion communicationnelle des crises – sanitaires, économiques, politiques... –, le déploiement des technologies numériques, etc.) constituent l'un des points forts de notre formation.

À l'issue de votre bachelier, vous disposerez de la capacité à repérer les enjeux d'une situation et à les analyser à partir d'un Œil info-communicationnel. Vous pourrez alors mettre en place des dispositifs concrets, pertinents et innovants pour y faire face et relever les défis de notre société.

Votre profil

Le bachelier en Information et communication est fait pour vous si...

-

Les étudiant-es de bachelier reçoivent par ailleurs un enseignement linguistique de qualité puisqu'il-elle-s doivent prendre des unités d'enseignement d'anglais et de néerlandais durant les premiers et deuxième blocs, et choisir une des deux langues dans le troisième bloc; en outre, ils-elles ont l'obligation de suivre au 2e quadrimestre du troisième bloc une unité d'enseignement de fond en néerlandais ([Media en politiek](#)) ou en anglais ([International communication](#)).

Ces unités d'enseignement de langues sont axées sur l'acquisition progressive de compétences permettant de faire face à diverses situations, notamment dans le contexte de l'information et de la communication. Données dans des groupes de taille limitée, elles visent une démarche active basée sur la réalisation de multiples exercices de compréhension à l'audition et d'expression orale.

Par ailleurs, les étudiant-es qui le souhaitent peuvent, durant le 2e quadrimestre du troisième bloc, poursuivre un [séjour Erasmus ou assimilé](#), au sein d'une des universités dont les programmes sont dispensés dans une autre langue que le français et avec lesquelles la Faculté a établi une convention.

Autre formule proposée : les étudiant-es dont la réussite a été proclamée à l'issue de la session de juin peuvent postuler à une bourse annuelle pour séjour linguistique d'été en Flandre ou à l'étranger.

Sur le site Saint-Louis – Bruxelles, il est également possible de suivre un [Bachelier en information et communication \(français-anglais\)](#) ou [Bachelier en information et communication \(français-néerlandais-anglais\)](#).

Opter pour un bachelier supplémentaire

Les programmes de bacheliers supplémentaires sont l'une des spécificités de l'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles.

Tout-e étudiant-e peut entamer un deuxième bachelier, parallèlement à son bachelier principal. Il s'agira de compléter le cursus principal avec un minimum de 60 et un maximum de 125 crédits supplémentaires à répartir sur plusieurs années. Le bachelier supplémentaire peut être terminé après le bachelier principal. Une série de cours suivis dans le programme principal sont valorisés dans le cadre du bachelier supplémentaire et ne font donc plus l'objet d'une évaluation. Le grade de bachelier supplémentaire a la même valeur que le grade de bachelier principal et assure un accès immédiat au master correspondant.

Sont possibles des bacheliers supplémentaires en:

- [Bachelier en philosophie \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en en information et communication\]](#)
- [Bachelier en sciences économiques et de gestion \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en information et communication\]](#)

Plus d'informations en contactant l'administration facultaire : espo-slb@uclouvain.be.

COMB1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme de son bachelier, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes :

I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine des sciences politiques

- Maîtriser les savoirs fondamentaux des sciences politiques, situés sur le plan épistémologique, permettant de répondre aux questions clés de recherche adressées par la discipline.
- Acquérir progressivement une culture poussée en science politique, dans ses différentes branches : relations internationales, études européennes, institutions et régimes politiques (nationaux), études des partis politiques et des groupes de pression, analyse des politiques publiques, des idées politiques...

II. Acquérir les savoirs de base dans les domaines complémentaires aux sciences politiques

- Mobiliser, de manière interdisciplinaire, des savoirs issus de divers domaines des sciences humaines afin d'analyser des phénomènes de société contemporains ou historiquement situés.
- Acquérir une culture générale en sciences humaines et sociales, reposant sur la connaissance des principaux postulats et enseignements des différentes disciplines, ainsi que de leurs méthodes et des enjeux éthiques qui leur sont liés,

III. Se former à la démarche scientifique

- Maîtriser et mettre en Œuvre les règles et les principes éthiques de la démarche scientifique en sciences politiques
- Collecter et traiter avec discernement les données empiriques, tant quantitatives que qualitatives
 - Acquérir progressivement la capacité à produire, seul et en équipe, un travail d'analyse sur des problèmes politiques contemporains
 - Acquérir progressivement la capacité à conduire de façon fructueuse une recherche de données, en usant des méthodes de récolte des données les plus appropriées (statistiques, etc.).
- Produire une analyse en autonomie et en collaboration avec ses pairs
- Faire preuve d'esprit critique et d'indépendance de jugement
- Acquérir la capacité à traiter les données, à partir d'un état des travaux pertinents en la matière et selon les méthodes d'analyse les plus appropriées.

IV. Maîtriser la communication orale et écrite

- Acquérir la capacité à communiquer le résultat d'une analyse de façon claire, cohérente, structurée et attractive, sous des formes tant écrites qu'orales.
- Mettre en pratique des compétences linguistiques dans au moins une langue étrangère (anglais et néerlandais ou espagnol).
- Se familiariser avec un environnement allophone actif (séjours à l'étranger avec une possibilité d'échange ERASMUS en Europe ou hors Europe en troisième année de bachelier)

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en information et communication est un programme de 1er cycle (bachelier dit de « transition »), qui comporte 180 crédits, et fait l'objet d'une découpe en trois blocs annuels de 60#crédits. Il prépare à plusieurs formations universitaires de 2e cycle (programmes de master) dans le domaine de l'information et de la communication.

La formation de bachelier affiche une forte composante d'interdisciplinarité, spécialement dans le premier bloc qui, sur le site Saint-Louis - Bruxelles, est commun aux étudiant-es en information et communication, sciences politiques, et sociologie et anthropologie (le programme de bloc 1 inclut notamment deux unités d'enseignement de chaque discipline). Ce premier bloc commun facilite les réorientations en début de cursus : un-e étudiant-e peut modifier son orientation au bloc 2 vers une des deux autres filières sans avoir d'unités d'enseignement#à rattraper.

La spécialisation en information et communication se fait de plus en plus forte à mesure que l'on progresse dans le programme de bachelier, grâce à des unités d'enseignement de la discipline de plus en plus nombreuses et spécialisées. Par ailleurs, une formation méthodologique (travail universitaire, recherche documentaire et démarche scientifique) est proposée tout au long du bachelier.

COMB1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1

				Bloc annuel		
				1	2	3
☒ BANGL1392	Anglais III 🟡	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q1] [0h+30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BNEER1382	Néerlandais III 🟡	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.)	NL [q1] [0h+30h] [5 Crédits] 🌐			X

o Unités d'enseignement optionnelles

L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle de 5 crédits.

Si l'étudiant-e a choisi de remplacer l'unité d'enseignement "Socio-histoire des médias", il-elle doit inscrire une unité d'enseignement optionnelle supplémentaire à son programme.

Pour les étudiant-es qui souhaitent s'inscrire au master en Stratégie de la communication et culture numérique (ISFSC & UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles), il est vivement conseillé d'inscrire l'unité d'enseignement « Marketing » (ECGE1322) au programme de bloc 3.

☒ BSOCA1211	Analyse des théories sociologiques 🟡	Jean-Pierre Delchambre	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSOCA1312	Socio-anthropologie du symbolique 🟡	Olivier Schmitz (supplée Jean-Pierre Delchambre)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines 🟡	Emmanuelle Lenel	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐			X
☒ BSPOL13						

				Bloc annuel		
				1	2	3
✂ BCOMU1313	International communications 🇺🇸	Georgios Terzis	ON [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐			x
✂ BHDPO1319	Relations interculturelles et migrations					

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Bachelier en information et communication \[Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-comb1ba-programme>]

Bachelier en information et communication [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
- BCOMU1318** "[Communication multimédia et technologies du web](#)" a comme prérequis BCOMU1310
- BCOMU1310 - [Sémiotique](#)
- BECGE1321** "[Théorie des organisations](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BECGE1326** "[Mens en organisatie](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BHDPO1312** "[Analyse des relations internationales](#)" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BHDPO1315** "[EU politics](#)" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BHDPO1316** "[Mutations et politiques urbaines](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BHDPO1317** "[Partis politiques et groupes d'intérêt](#)" a comme prérequis BESPO1162
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BMHCI1000** "[Organisational Communication in a Multicultural Context](#)" a comme prérequis BPOLS1110
- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
- BNEER1282** "[Néerlandais II](#)" a comme prérequis BNEER1183
- BNEER1183 - [Néerlandais I](#)
- BNEER1382** "[Néerlandais III](#)" a comme prérequis BNEER1282
- BNEER1282 - [Néerlandais II](#)
- BPOLS1233** "[Méthodes quantitatives II: Statistique](#)" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1252** "[Questions spéciales d'anthropologie](#)" a comme prérequis BESPO1160 OU BPOLS1111
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BPOLS1111 - [Anthropologie](#)
- BPOLS1320** "[Media en politiek](#)" a comme prérequis BESPO1162 OU BPOLS1110
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
- BPOLS1321** "[Society and Environment](#)" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BPOLS1330** "[Méthodes quantitatives I: Production des données](#)" a comme prérequis BPOLS1231
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1331** "[Méthodes quantitatives III: Analyse des données](#)" a comme prérequis BPOLS1233 ET BPOLS1330
- BPOLS1233 - [Méthodes quantitatives II: Statistique](#)
- BPOLS1330 - [Méthodes quantitatives I: Production des données](#)
- BPOLS1352** "[Ateliers](#)" a comme prérequis BPOLS1231 ET BPOLS1330 ET BSOCA1330
- BPOLS1231 - [Démarche et méthodes en sciences sociales](#)
- BPOLS1330 - [Méthodes quantitatives I: Production des données](#)
- BSOCA1330 - [Méthodes de terrain: Observation et entretiens](#)
- BSOCA1210** "[Sociologie de la culture](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1211** "[Analyse des théories sociologiques](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1310** "[Sociologie de l'action collective](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1312** "[Socio-anthropologie du symbolique](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1313** "[Sociologie historique de l'intégration européenne](#)" a comme prérequis BESPO1160
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1314** "[Milieu en samenleving](#)" a comme prérequis BESPO1162 OU BESPO1160
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BSOCA1315** "[Analyses et théories du pouvoir](#)" a comme prérequis BESPO1160 OU BESPO1162 OU BPOLS1110
- BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BESPO1162 - [Science politique](#)
- BPOLS1110 - [Information et communication](#)

BSOCA1330

○ BPOLS1113	Analyse des institutions médiatiques	Victor Wiard	ES [q2] [30h +4h] [5 Crédits]
-------------	--------------------------------------	--------------	--

o Droit

○ BESPO1176	Droit	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (supplée Diane Bernard)	ES [q1] [45h +15h] [5 Crédits]
-------------	-------	--	---




o Autres sciences humaines et sociales

○ BESPO1160	Sociologie	Benedikte Zitouni	ES [q1] [30h] [5 Crédits]
○ BESPO1162	Science politique	Olivier Paye	ES [q1] [30h] [5 Crédits]
○ BPOLS1112	Institutions politiques de la Belgique		

COMB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

o Langues

<p>o BANGL1292</p>	<p>Anglais II </p>	<p>Gerlanda Cipolla Sebastiano Ferrari Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] </p>
<p>o BNEER1282</p>	<p>Néerlandais II  <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseig q 1 0 0 1 -2.40 0 mB1 28 Ochsenmeier</i></p>		

COMB1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

o Langues

o Choix d'une UE parmi :

⌘ BANGL1392	Anglais III 🟡	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Julie George Garkov Françoise Longrée (coord.) Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q1] [0h] +30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ BNEER1382	Néerlandais III 🟡	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.)	NL [q1] [0h] +30h] [5 Crédits] 🌐

o Unités d'enseignement optionnelles

⌘ BHDPO1317

⊗ BECGE1322	Marketing <i>Pour les étudiant-es qui souhaitent s'inscrire ultérieurement au Master en stratégie de la communication et culture numérique, il est vivement conseillé d'opter pour ce cours de marketing (ECGE1322).</i>	Julie Masset	PS [q1] [30h] +15h] [5 Crédits]
⊗ BECGE1324	Marketing	Irene Roozen	SI [q1] [30h] +15h] [5 Crédits]

⊗ **Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :**

⊗ BSPOL1210	Sociologie politique 🟡	Yannick Vanderborght	PS [q2] [30h] [5 Crédits]
⊗ BSPOL1211	Politieke sociologie 🟡	Johan Wets	

COMB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
 - [Conditions d'accès spécifiques](#)
 - [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
 - [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)
- ces deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office du certificat d'enseignement secondaire supérieur d(CESS):

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande , par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Rech351Ah scoent fiquesde la Communauté française se lBelgquesdeas l remspctedes do351liise fix351s par lcelui-ci

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme**

Les diplômé-es du bachelier en information et communication peuvent également accéder, sous certaines conditions, au:

- [Master \[120\] en communication multilingue](#)

D'autres masters sont également accessibles moyennant un complément de formation.

Les études de master peuvent être poursuivies à l'UCLouvain, campus de Louvain-la-Neuve, dans une autre université en Belgique ou en Europe.

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante : derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

•
